



Changement de Statut en Haut de Seine, Antony

Par **christizzz**, le **08/08/2011** à **16:16**

Bonjour,

J'ai fait toutes mes études (ingénieur Mécanique) après Bac en France (2 années DEUG, 3 Années Ingénieur, 1 an DRT).

Et je suis titulaire de 3 Diplômes Français (Ingénieur, Master en R&D, et DRT). J'ai trouvé un CDI à Meudon (92) qui correspond à mes études et avec un Salaire de 33K brut. Et j'ai une adresse à Antony. J'ai préparé mon dossier de changement de Statut selon la liste que la sous-préfecture d'Antony m'avait fournie. Les CERFA ainsi que l'engagement de Versement à l'OFII ont été remplis par mon employeur + Kbis + registre +...

J'ai renvoyé le Dossier avec tous les documents demandés en 2 exemplaires. La Sous-préfecture d'Antony a reçu le dossier le 15 Juin et l'a transmis à la DIRECCTE du 92 le 16 Juin. Sauf que le 16 Juin le circulaire de Mr Gueant a pris effet. Et je vois sur d'autres forums comme quoi il faut une attestation de l'ANPE. Sauf que ce document ne m'a pas été demandé de la sous-préfecture d'Antony. Est-ce que ça posera un problème ?

Merci

Par **Domil**, le **08/08/2011** à **18:13**

Oui, évidemment. C'est à l'employeur de prouver qu'il n'a pas pu trouver de quoi pourvoir cet emploi par une personne résidente en France

Par **christizzz**, le **08/08/2011** à **18:42**

Même si mon poste est dans la nouvelle liste des métiers non opposables ?

Mais ce document n'était pas demandé quand j'ai présenté mon dossier.

(Conception et dessins de produit mécanique Code Rome:H1203)

Par **Domil**, le **08/08/2011** à **18:44**

Ah effectivement. Vous ne pouvez qu'attendre et aviser selon la réponse

Par **christizzz**, le **08/08/2011** à **18:46**

Je vous remercie pour vos reponses ... Big Stress =)

Cordialement
Christian

Par **tothemaxandwait**, le **17/10/2011** à **21:03**

Salut,

Je suis dans la meme situation que toi. J'ai envoy  mon dossier dans lequel il n' tait pas demand  une preuve anpe.

O  en es-tu ? t'as eu des reponses?

Merci

Par **clair**, le **08/08/2012** à **11:05**

Bonjour,

Je viens de finir mes etudes BAC +5 en finance et j'a une promesse d'embauche avec un grand groupe fran ais avec un salaire de 37KE.

J'habite dans le 92 et je d pends de la sousprefecture d'Antony.

Je souhaiterais avoir quelques informations sur cette sous prefecture pour la proc dure de changement de statut etudiant vers salari . Est ce compliqu  chez eux?

Merci de votre retour